



CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-JEAN-BAPTISTE
Troisième assemblée régulière du conseil d'administration du 6 mars 2018

PROCÈS-VERBAL

Troisième assemblée régulière de l'année 2018 du Conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste, tenue le mardi 6 mars 2018 à 19h00 au Centre culture et environnement Frédéric Back, 870, avenue De Salaberry, local 322-324.

PRÉSENCES:

Membres avec droit de vote:

M. Louis Dumoulin	Président
M. Michel Hallé	Vice-Président
Mme Danielle Beaudoin	Secrétaire (arrivée à 20h05)
M. Damien Morneau	Trésorier
M. Fabien Abitbol	Administrateur
M. Francis-Olivier Angenot	Administrateur (arrivé à 20h07)
M. Jean-Nicolas Bouchard	Administrateur
M. Charles Gosselin-Giguère	Administrateur
Mme Véronique Samson	Administratrice
Mme Laurie Vallières	Administratrice

Membre sans droit de vote

M. Jean Rousseau	Conseiller municipal, district du Cap-aux-Diamants
------------------	--

ABSENCES:

Membres avec droit de vote:

Mme Natalia Koroleva	Administratrice
----------------------	-----------------

IL Y A QUORUM

AUTRES PARTICIPANTS:

Mme Catherine Doré	Secrétaire de rédaction
M. Daniel Leclerc	Conseiller en consultations publiques Arrondissement de la Cité-Limoilou

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, dix citoyennes et citoyens assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

18-03-01	19 h 05	Ouverture de l'assemblée
18-03-02	19 h 08	Lecture et adoption de l'ordre du jour
18-03-03	19 h 10	Adoption et suivi du procès-verbal du 6 février 2018
18-03-04	19 h 15	Première période de questions et commentaires du public
18-03-05	19 h 35	Documents, lettres et propositions à adopter <ul style="list-style-type: none">➤ Table de concertation vélo, système de vélo partage➤ Projet d'initiative, fresque au muret Saint-Patrick➤ Bourdon du faubourg, adhésion et représentant(e)➤ Rénovation de la rue Saint-Augustin, demande de consultation➤ Hébergement touristique, inscription et représentant(e) aux auditions➤ Comité de vigilance des activités portuaires, information
18-03-06	20 h 00	Période d'information du conseiller municipal
18-03-07	20 h 25	Fonctionnement <ul style="list-style-type: none">➤ Assemblée spéciale du CA le 3 avril 2018 avant l'AGA➤ Démission d'un administrateur et remerciement➤ Forum sur l'acceptabilité sociale du 13 mars, participation
18-03-08	20 h 35	Trésorerie <ul style="list-style-type: none">➤ État des revenus et des dépenses et solde bancaire➤ Paiement de la secrétaire de rédaction
18-03-09	20 h 40	Information et correspondance <ul style="list-style-type: none">➤ Consultation publique sur le contingentement commercial en avril➤ Aménagement cyclable dans les rues Arago, Christophe-Colomb et Côte Badelard➤ Réponse de Martin Lefebvre concernant les frais de fonctionnement➤ Courriel de Mme Marie-Josée Hamel concernant les rues St-Jean et Turnbull➤ Demande d'appui à la campagne « Dans St-Jean-Baptiste... Wô les moteurs ! »
18-03-10	21 h 05	Divers
18-03-11	21 h 10	Levée de l'assemblée
18-03-01		Ouverture de l'assemblée

M. Louis Dumoulin ouvre l'assemblée à 19 heures 05, mentionne quelques sujets à l'ordre du jour et remercie les citoyens de leur présence.

18-03-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

SUR PROPOSITION DE M. FABIEN ABITBOL DÛMENT APPUYÉE PAR M. JEAN-NICOLAS BOUCHARD, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour de la présente réunion, avec les modifications suivantes:

– dans la section « information », ajouter les trois points suivants: aménagement cyclable dans les rues Arago, Christophe-Colomb et côte Badelard; courriel de Mme Marie-Josée Hamel concernant l'aménagement des rues St-Jean et Turnbull; demande d'appui à la campagne « Dans St-Jean-Baptiste... Wô les moteurs ! ».

La proposition est adoptée à l'unanimité.

18-03-03 Adoption et suivi du procès-verbal du 6 février 2018

SUR PROPOSITION DE M. LOUIS DUMOULIN DÛMENT APPUYÉE PAR M. FABIEN ABITBOL, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance du conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste du 6 février 2018.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

M. Daniel Leclerc apporte quelques précisions concernant le dossier du stationnement du passage St-Joachim. Le bail vient à échéance en mars.

M. Louis Dumoulin fait un suivi concernant le problème des corneilles dans le jardin du CSHLD et au cimetière St-Matthew. Le Mapa q lui a fourni quelques explications. Une citoyenne renchérit sur les inconvénients causés par ces oiseaux.

18-03-04 Première période de questions et commentaires du public

Mme Mireille Bonin, citoyenne: le documentaire « Bras de fer » au sujet de la poussière rouge dans Limoilou est présenté au Clap à compter du 9 mars. / Le conseil de quartier du Vieux-Limoilou, en collaboration avec le groupe Action-Limoilou sur la densification de la première Avenue, a décidé d'ouvrir un dialogue avec les autres conseils de quartier sur cette question. Mme Bonin suggère au Conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste de s'impliquer dans le groupe de travail.

M. Stewart Edward, citoyen: l'affiche publicitaire devant l'ancienne boucherie Bégin est-elle conforme aux normes des affiches publicitaires sur la rue St-Jean? Mme Catherine Laberge, dir. gén. de la SDC, répond que le promoteur affirme avoir fait toutes les démarches. M. Daniel Leclerc fera les vérifications.

Mme Pascaline Lamarre, Le Bourdon du Faubourg: Le rapport annuel du média « Le Bourdon du Faubourg » est remis au conseil de quartier. Le média est présentement en campagne de membership et l'adhésion permet de payer des journalistes. Des formulaires d'inscription sont disponibles.

Mme Catherine Laberge, dir. gén. de la SDC: le passage St-Joachim est utilisé comme stationnement de surface. Le terrain appartient à la ville. Lorsque le bail arrivera à échéance, la SDC projette d'en faire un passage piétonnier et un parc public. Des acteurs du milieu seront consultés afin que ce soit plus qu'un passage, mais une place animée pour favoriser la vie de quartier.

M. Vincent Baillargeon, membre du Compop: le ComPop organise une université populaire sur la campagne « Dans St-Jean-Baptiste... wô les moteurs ! » à la librairie Saint-Jean-Baptiste. Tout le monde est invité à y assister.

Mme Catherine Laberge, dir. gén. de la SDC: Des étudiants de l'école de design de l'Université Laval sont impliqués dans le plan de développement stratégique pour l'artère commerciale rue Saint-Jean. Ils se penchent sur l'attractivité du secteur commercial. M. Michel Hallé, vice-président du C.A., les a informés de la façon d'obtenir de la documentation concernant le quartier.

18-03-05 Documents, lettres et propositions à adopter

➤ Table de concertation vélo, système de vélo partage.

Résolution CA-18-18 Concernant un système de vélo partage

CONSIDÉRANT que des centaines de villes nord-américaines, européennes et asiatiques ont implanté des systèmes de vélos en libre-service avec succès dans les dernières années;

CONSIDÉRANT que les systèmes de vélos en libre-service répondent aux besoins d'une partie de la population, notamment ceux qui n'ont pas d'espace sécuritaire ou facilement accessible pour ranger leur vélos à domicile, ceux qui ne veulent pas avoir à posséder ou entretenir un vélo, ceux qui craignent le vandalisme ou le vol, etc;

CONSIDÉRANT que les systèmes de vélos en libre-service encouragent le transport actif pour les trajets de courtes ou moyennes distances, et ce, pour des trajets pouvant être faits entre deux points sans obligation de retour à la station de départ;

CONSIDÉRANT qu'il est important de favoriser les déplacements à vélo qui contribuent à la réduction de la pollution atmosphérique et sonore, à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et qui contribuent à une meilleure santé de la population qui pratiquent les transports actifs;

CONSIDÉRANT que certains systèmes de vélo-partage ont une portion de leur flotte avec assistance électrique, et que ce type de système est particulièrement bien adapté à une ville avec dénivelé important comme Québec;

CONSIDÉRANT l'intérêt suscité par l'installation temporaire d'une station de vélos libre-service à assistance électrique par une entreprise québécoise dans Saint-Roch durant l'été 2017;

CONSIDÉRANT que les systèmes de vélo-partage complètent l'offre déjà offerte par des locateurs de vélos à plus long terme (demi-journée ou journée);

CONSIDÉRANT qu'il existe un grand nombre d'opérateurs de ce type de système qui sont intéressés à implanter des réseaux de vélos en libre-service en partenariat public-privé avec des villes;

CONSIDÉRANT qu'il existe également des opérateurs de vélos sans stations d'attache qui déploient leurs flottes de vélo dans plusieurs villes, sans contribution monétaire de la ville hôte;

CONSIDÉRANT que le concept de réaménagement du stationnement d'Expo-Cité montre une station de vélos électriques à l'entrée de la rue Jalobert;

CONSIDÉRANT la Vision 2040 et le Plan d'action 2016-2019 du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste;

SUR PROPOSITION DE Mme VÉRONIQUE SAMSON, DÛMENT APPUYÉ PAR M. CHARLES GOSSELIN-GIGUÈRE, IL EST RÉSOLU QUE le Conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste

RECOMMANDE que la Ville de Québec se penche sur la pertinence d'implanter un tel système sur le territoire, soit sous la forme d'un partenariat public-privé ou sous la forme d'ententes avec des opérateurs privés qui prendraient à leur charge le déploiement d'une flotte de vélos en partage, de préférence avec une portion de la flotte électrique;

RECOMMANDE que la Ville intègre dans sa réflexion les éléments garantissant une implantation harmonieuse de ce type de système à Québec en incluant les bonnes pratiques internationales, notamment en ce qui a trait à la quantité de vélos par rapport à la population, les espaces de stationnements autorisés pour ces flottes de vélos, la fiabilité du matériel et les dispositifs contre le vandalisme, les effectifs prévus par l'opérateur pour l'entretien et le repositionnement des vélos dans la ville et tout autre élément susceptible d'assurer le succès d'un tel système.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

➤ **Projet d'initiative, fresque au muret Saint-Patrick.**

Résolution CA-18-19

Concernant le projet de fresque au muret Saint-Patrick

Attendu que le projet de fresque au muret Saint-Patrick s'inscrit dans la Vision 2040 et le Plan d'action 2016-2019 du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste;

Attendu le budget présenté lors de l'Assemblée régulière du 6 mars 2018 du Conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste;

Attendu l'outil d'aide au versement d'une subvention pour des projets d'initiative du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste;

Attendu que le Service de l'interaction citoyenne peut verser au Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste des subventions pour réaliser des projets d'initiatives du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste;

SUR PROPOSITION DE M. FABIEN ABITBOL DÛMENT APPUYÉE PAR M. DAMIEN MORNEAU, IL EST RÉSOLU de réserver un montant de 1,600 dollars pour la réalisation du projet de fresque au muret Saint-Patrick;

De demander au Service de l'interaction citoyenne de verser ce montant dans le cadre de l'exercice de son pouvoir d'initiative;

De mandater Mme Laurie Vallières, administratrice, comme représentante du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste pour le projet;

De transmettre la présente résolution à M. Jean Rousseau, conseiller municipal.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Mme Laurie Vallières donne des précisions sur le budget du projet. Un montant est réservé pour les imprévus. M. Daniel Leclerc demande des précisions sur le partenariat avec la Maison des jeunes et s'assure que le projet est connu de la Ville. Mme Marie-Ève Masson sera la répondante de la Ville pour ce projet.

➤ Bourdon du faubourg, adhésion et représentant(e).

Résolution CA-18-20

Concernant le Bourdon du Faubourg. Adhésion et représentant(e).

Attendu l'intérêt pour les citoyennes et les citoyens du quartier Saint-Jean-Baptiste d'avoir accès à un média hyperlocal;

Attendu que devenir membre de « Le Bourdon, média collaboratif » permet au Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste d'être hébergé gratuitement pour son blogue par le site web de ce média;

Attendu que le Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste peut désigner un membre au Conseil d'administration de « Le Bourdon, média collaboratif »;

SUR PROPOSITION DE M. FABIEN ABITBOL DÛMENT APPUYÉE PAR M. DAMIEN MORNEAU, IL EST RÉSOLU que le Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste soit membre OBNL au « Le Bourdon, média collaboratif » au coût de 90 dollars pour l'année 2018;

De désigner Mme Laurie Vallières, administratrice du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste, à titre de représentante au Conseil d'administration de « Le Bourdon, média collaboratif »

La proposition est adoptée à l'unanimité.

➤ Rénovation de la rue Saint-Augustin, demande de consultation participative.

Résolution CA-18-21

Concernant la rénovation de la rue Saint-Augustin, demande de consultation participative.

Attendu que la rue Saint-Augustin devrait faire l'objet de rénovations dans un avenir rapproché;

Attendu qu'il est important que les citoyennes et les citoyens du quartier Saint-Jean-Baptiste puissent donner leur opinion sur les améliorations à apporter à cette rue;

SUR PROPOSITION DE M. CHARLES GOSSELIN-GIGUÈRE DÛMENT APPUYÉE PAR Mme LAURIE VALLIÈRES, IL EST RÉSOLU de demander à la Ville de Québec de tenir une consultation participative avant la confection des plans et devis de rénovations de la rue Saint-Augustin;

Que la présente résolution soit transférée à madame Renée Raymond.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

➤ Hébergement touristique, inscription et représentant(e) aux auditions.

Résolution CA-18-22

Concernant l'hébergement touristique. Participation aux séances d'audition des opinions.

Attendu que la Ville de Québec tiendra les 21 et 22 mars 2018 des séances d'audition des opinions sur l'hébergement touristique;

Attendu que le Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste a tenu une consultation participative sur l'hébergement touristique le 28 février 2018;

SUR PROPOSITION DE M. LOUIS DUMOULIN DÛMENT APPUYÉE PAR Mme LAURIE VALLIÈRES, IL EST RÉSOLU que le Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste participe à la séance d'audition des opinions du 21 mars 2018 et délègue Mme Laurie Vallières, M. Louis Dumoulin et M. Michel Hallé pour le représenter lors de cette séance d'audition.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

M. Daniel Leclerc suggère aux membres du Conseil d'administration de préparer les principaux points qui seront discutés afin que les élus aient l'information avant les séances d'audition, ce qui leur donnera accès à un droit de parole plus long.

➤ Comité de vigilance des activités portuaires, information.

M. Francis-Olivier explique en quoi consiste le Comité de vigilance des activités portuaires. Il a été formé à la suite de l'événement des poussières rouges dans le quartier Limoilou. C'est un espace de dialogue avec les responsables du port de Québec. Un terminal de conteneurs est en projet, ainsi que le retrait du brise-lames à la baie de Beauport.

Mme Catherine Laberge, dir. gén. de la SDC, s'informe au sujet de la participation d'utilisateurs de la baie de Beauport à ce comité.

18-03-06 Période d'information du conseiller municipal

M. Jean Rousseau indique qu'il y aura une consultation organisée par le Conseil d'arrondissement au sujet du contingentement sur la rue Saint-Jean afin de limiter la taille des restaurants. Il fait ensuite un résumé des sujets qui ont été traités au conseil municipal de la Ville de Québec lundi le 5 mars. Le revenu de la Société de Développement Commercial lié aux parcomètres sera augmenté. Des rumeurs circulent sur le projet de tramway: une partie importante du tracé serait souterraine. M. Régis Labeaume a fait un discours fleuve sur les 120 premiers jours de son mandat. Le promoteur du 500 Saint-Jean a signalé du vandalisme sur ses pancartes. M. Rousseau suggère de l'inviter à présenter son projet dans une ambiance informelle. Des sommes sont prévues pour installer des terrains de basketball et pour trois jardins communautaires. On évalue des sites potentiels dans Saint-Jean-Baptiste, mais la solution "verticale" demeure la plus plausible.

M. Rousseau présente une carte des frênes dans le district qui sont atteints par l'agrile. Des mesures de prévention seront mises en place au printemps. M. Louis Dumoulin s'inquiète de la préservation de la canopée. Il est question ensuite de la limite de vitesse dans le quartier. La Ville considère que ce n'est pas un enjeu, pourtant de nombreux citoyens autour de l'école primaire s'en plaignent. M. Rousseau présente différentes statistiques sur des relevés de vitesse pris dans le quartier. Les membres du Conseil discutent de différentes solutions afin de limiter la vitesse des automobiles. Une citoyenne mentionne que les piétons devraient avoir priorité sur les voitures.

M. Jean Rousseau donne un bref aperçu des travaux d'infrastructures prévus dans la Cité-Limoilou l'été prochain. Il fait ensuite la lecture d'une lettre de la Ville refusant une modification de la réglementation en lien avec la présence des chiens dans le parc Scott.

M. Michel Hallé souligne l'excellent travail de Mme Élodie Chamard-Bergeron qui communique aux membres du Conseil les informations les concernant.

18-03-07 **Fonctionnement**

➤ Assemblée spéciale du CA le 3 avril 2018 avant l'AGA.

M. Daniel Leclerc clarifie la manière de tenir une consultation lors de l'Assemblée générale Annuelle du 3 avril.

Résolution CA-18-23

Concernant la tenue d'assemblées spéciales du Conseil d'administration

SUR PROPOSITION DE M. LOUIS DUMOULIN DÛMENT APPUYÉE PAR Mme VÉRONIQUE SAMSON, IL EST RÉSOLU que le Conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste tiene une assemblée spéciale le 3 avril 2018 avant la tenue de l'Assemblée générale Annuelle pour adopter, entre autres, le Rapport annuel 2017, les États financiers 2017 et une assemblée de consultation publique sur le contingentement commercial.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

➤ Démission d'un administrateur et remerciement.

Après plusieurs années au sein du Conseil d'administration du Conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste, M. Jean-Nicolas Bouchard donne sa démission en raison d'une contrainte d'horaire.

Résolution CA-18-24

Concernant la démission de M. Jean-Nicolas Bouchard. Remerciement.

Considérant que M. Jean-Nicolas Bouchard a remis sa démission à titre d'administrateur du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste en date du 6 mars 2018;

SUR PROPOSITION DE M. FRANCIS-OLIVIER ANGENOT ET À L'UNANIMITÉ, IL EST RÉSOLU de remercier M. Jean-Nicolas Bouchard pour son excellent travail durant ses mandats au sein du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste.

➤ Forum sur l'acceptabilité sociale du 13 mars, participation.

Résolution CA-18-25

Concernant le Forum Acceptabilité Sociale. Participation.

SUR PROPOSITION DE Mme VÉRONIQUE SAMSON DÛMENT APPUYÉE PAR M. FRANCIS-OLIVIER ANGENOT, IL EST RÉSOLU d'autoriser M. Louis Dumoulin à participer au forum « L'acceptabilité sociale: Développez vos perspectives » qui se

tiendra le 13 mars 2018 et de financier les coûts de participation à ce forum à même le budget de fonctionnement.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

18-03-08 Trésorerie

➤ État des revenus et des dépenses et solde bancaire.

Le solde bancaire du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste en date du 6 mars 2018 est de 6,095 dollars. On a reçu un montant de la Ville de 2,000 dollars destiné à la participation à la publication d'un livre sur l'Église Saint-Jean-Baptiste.

➤ Paiement de la secrétaire de rédaction.

Résolution CA-18-26

Concernant le paiement de la secrétaire de rédaction

SUR PROPOSITION DE M. LOUIS DUMOULIN DÛMENT APPUYÉE PAR Mme VÉRONIQUE SAMSON, IL EST RÉSOLU de verser un montant de 80,00 dollars à Mme Catherine Doré pour la rédaction du procès-verbal de l'assemblée régulière du 6 février 2018 du conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

18-03-09 Information et correspondance

➤ Consultation publique sur le contingentement commercial en avril.

M. Daniel Leclerc indique que le sommaire décisionnel concernant la consultation sur le contingentement commercial est disponible. Il présente les principaux changements prévus. M. Fabien Abitbol a recueilli des informations sur un commerce qui n'a pas de permis de bar.

➤ Aménagement cyclable dans la rue Arago et la côte Badelard.

M. Daniel Leclerc présente l'aménagement cyclable prévu dans la rue Arago et la côte Badelard. Il y aura un marquage au sol pour inciter les cyclistes à l'emprunter. Une séance d'informations se tiendra le 27 mars prochain à 19 heures. M. Louis Dumoulin suggère de tester une nouvelle surface plus perméable au ruissellement.

➤ Réponse de Martin Lefebvre concernant les frais de fonctionnement.

M. Michel Hallé fait la lecture de la lettre de M. Martin Lefebvre dans laquelle il informe le Conseil qu'il n'a pas été jugé nécessaire d'augmenter les frais de fonctionnement.

➤ Courriel de Mme Marie-Josée Hamel concernant les rues St-Jean et Turnbull.

Mme Marie-Josée Hamel, de la division du développement durable de la Ville de Québec, a fait parvenir une lettre à M. Daniel Leclerc afin d'indiquer les critères de performance liés aux choix des végétaux sur les rues St-Jean et Turnbull dans le cadre du plan de canopée de la Ville. M. Louis Dumoulin ne considère pas cette réponse acceptable. M. Laurie Vallières est heureuse de connaître ces critères.

➤ Demande d'appui à la campagne « Dans Saint-Jean-Baptiste... Wô les moteurs ! »

M. Michel Hallé fait la lecture de la demande d'appui par le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste. Il résume ensuite les démarches du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste depuis 2015 dans le dossier de la vitesse automobile dans le quartier. Les membres du Conseil discutent de la teneur de la résolution qui sera adoptée. M. Vincent Baillargeon, du Compop, précise que l'argumentaire est incomplet dans la demande, car il s'agit davantage d'un appui de principe à la limite de vitesse de 30 km/heure.

Résolution CA-18-27

Sur la vitesse dans le quartier Saint-Jean-Baptiste

Attendu la demande d'appui du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste à la campagne « Dans Saint-Jean-Baptiste ... Wô les moteurs ! » ;

Attendu les principes énoncés par le ministère des Transports du Québec dans son guide «Gestion de la vitesse sur le réseau routier municipal en milieu urbain»;

Attendu la résolution CA-15-75 adoptée le 15 septembre 2015 par laquelle le Conseil d'administration du Conseil de quartier demandait la réduction de la vitesse à 30 km/h sur toutes les voies de circulation du quartier Saint-Jean-Baptiste situées au nord du boulevard René-Lévesque entre l'avenue de Salaberry et l'avenue Honoré-Mercier;

Attendu la résolution CA-16-22 adoptée le 15 mars 2016 par laquelle le Conseil d'administration demandait de limiter la vitesse à 30km/h sur la rue Saint-Jean-Baptiste entre l'avenue Turnbull et l'avenue Honoré-Mercier pendant l'été 2016;

Attendu la Vision 2040 dans laquelle le Conseil d'administration préconise qu'il faut pour avoir un milieu de vie performant, abaisser la vitesse de circulation des véhicules motorisés à 30km/h dans les rues résidentielles du quartier et qu'il faut pour avoir un milieu de vie dynamique, restreindre la circulation automobile sur la rue Saint-Jean entre l'avenue Turnbull et l'avenue Honoré-Mercier;

Attendu la Vision Zéro accident adoptée par la résolution CA-16-75 le 1er novembre 2016 et la volonté de faire du quartier Saint-Jean-Baptiste un écoquartier;

SUR PROPOSITION DE Mme DANIELLE BEAUDOIN DÛMENT APPUYÉE PAR Mme VÉRONIQUE SAMSON, IL EST RÉSOLU que le Conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste réitère sa demande de limiter à 30km/h la vitesse sur toutes les voies de circulation du quartier Saint-Jean-Baptiste situées au nord du boulevard René-Lévesque entre l'avenue de Salaberry et l'avenue Honoré-Mercier.

Que la présente résolution soit transmise à Mme Marie-Josée Savard et M. Marc Des Rivières de la Ville de Québec ainsi qu'au Comité populaire Saint-Jean-Baptiste.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

18-03-10 Divers

En lien avec la baisse du service du CLSC, M. Louis Dumoulin indique que le Conseil de quartier Montcalm propose une rencontre des conseils de quartier concernés en collaboration avec un groupe de mobilisation de la haute-ville afin de définir une nouvelle stratégie.

M. Louis Dumoulin a trouvé un deuxième conférencier qui va parler des rues conviviales au cours des prochains mois.

M. Louis Dumoulin a assisté hier soir à une table ronde de l'Association du design urbain de Québec et il félicite M. Michel Hallé pour la clarté de ses interventions lors de cette rencontre.

18-03-11 Levée de l'assemblée

SUR PROPOSITION DE M. JEAN-NICOLAS BOUCHARD DÛMENT APPUYÉE PAR M. LOUIS DUMOULIN, IL EST RÉSOLU de lever la présente assemblée du Conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste à 21h10.

La proposition est adoptée à l'unanimité.